



PROJET A LA CLAIRIERE

ESPACE « CANI R PARC »

Pour des chiens (et des maîtres) heureux !



caniRparc@gmail.com

PROJET « CANI R PARC »

1 - Présentation :

Créer un espace clos et sécurisé pour permettre aux propriétaires de chiens de détacher leur compagnon à 4 pattes afin de les laisser évoluer librement en toute sécurité.

Une « aire d'ébats pour chiens » est un espace dans la nature réservé et approprié pour permettre aux propriétaires de chiens de venir jouer ou passer un moment avec leur animal de compagnie.

Si le propriétaire du chien doit le tenir en laisse pour pénétrer l'espace public, son ami à quatre pattes découvrira une aire d'ébats conçue spécialement pour lui.

2 – Avantages humains et sociétaux :

- EQUILIBRE : parce qu'il est important que l'animal dispose d'aires de liberté dans lesquelles il se socialise, fait de l'exercice, dépense son énergie, apprend par le jeu et s'assure ainsi un équilibre psychologique.
- ECHANGES : un lieu dans lequel les propriétaires se rencontrent et échangent leurs expériences.
- APAISER LES TENSIONS : entre propriétaires de chiens et ceux qui n'en n'ont pas, en créant un espace délimité, sécurisé et facilement identifiable qui répond à une réglementation spécifique.
- PROPRETÉ du quartier : éviter aux propriétaires de lâcher leur chien sur les stades de foot de la Clairière.
- NOUVEAUTÉ : une première à Rambouillet !
- SECURITÉ : éviter que les gens du voyage s'installent sur les espaces verts

3 - Projet de lieu :

- 1) Pelouse arborée rue du Vieil-Orme, au niveau de l'allée des Fougères (avant ou après l'arrêt de bus)



2) Pelouse située entre le tennis de la Clairière et le poney club du Vieil-Orme



Exemple d'emplacement du portillon

4 - Caractéristiques :

Dimensions : 50 m X 30 m environ

Installation des éléments suivants par la ville : grillage pour sécuriser l'espace, portillon, bac en sable pour les déjections, distributeur de sac à déjection avec poubelle, banc.

Les utilisateurs devront veiller à respecter les lieux et à ramasser les déjections de leur animal.

L'entretien des pelouses et des arbres est conservé par la ville.

5 - Publicité :

Affichage du flyer en pièce jointe sur les mobiliers ci-dessous et dans les panneaux d'affichage de la Clairière (projet de flyer en annexe).



De plus, un panneau de ce type pourrait être installé avant et pendant les travaux :



6 - Exemples d'aménagements :



Portillon à double battant pour laisser passer les véhicules d'entretien



Distributeur de sacs avec poubelle, bac à déjections



Fontaine à eau, banc, distributeur de sacs

7 - Exemple de recommandations :

- Attention, l'animal classé dans les catégories de chiens d'attaque ou de défense doit impérativement conserver une muselière : même en "liberté", il doit rester sous le contrôle de son propriétaire.
- La ville met à votre disposition cet espace, merci de respecter ces lieux et le laisser propre en ramassant les déjections de votre animal.
- Merci de refermer le portillon derrière vous.